

FICHE RIPOSTE - GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Le [Pacte écologique](#) promu par Nicolas Hulot lors de la campagne présidentielle et signé par Nicolas Sarkozy, ainsi que les pressions exercées par diverses associations écologistes, ont contraint le président nouvellement élu à organiser le Grenelle de l'Environnement.

Le processus

6 juillet 2007 : lancement du « Grenelle de l'environnement » par le MEDAD (Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables).

→ Pour quoi faire ? Il s'agit notamment de permettre la réalisation des objectifs pour 2020 fixés par l'Union européenne (« les trois 20 »):

- diminution de 20% des émissions de gaz à effets de serre (GES)
- diminution de 20% de la consommation d'énergie primaire
- augmentation à hauteur de 20% de la part des sources renouvelables dans la consommation finale résiduelle

→ Comment ? En réunissant l'ensemble des acteurs du développement durable (Etat, collectivités territoriales, ONG et associations environnementales, salariés, employeurs) pour définir une feuille de route + loi de programmation pour janvier ou février 2009 - le Code de l'environnement qui s'applique aujourd'hui en France découle pour l'essentiel de l'application des directives européennes.

Fin 2007 : propositions émises par les groupes de travail, principalement sous forme d'objectifs à atteindre. 6 groupes de travail présidés par des personnalités indépendantes.

Décembre 2007-Février 2008 : 33 chantiers opérationnels pour mettre en application les propositions des groupes de travail par des mesures concrètes.

Premier semestre 2008 : une loi-cadre proposée par le gouvernement devra permettre de les mettre en application.

Premiers résultats : Quelques propositions des 6 groupes de travail

GT 1 : lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie → Objectif de réduction par 4 des émissions de gaz à effets de serre de 1990 à 2050.

- Rénovation des bâtiments existants** : objectif -38% de consommation d'énergie d'ici 2020, et rupture technologique sur le bâtiment neuf : généraliser les bâtiments à basse consommation voire à énergie positive.
- Ramener les émissions des transports à leur niveau de 1990** d'ici 2020.
- Rationaliser l'usage de l'automobile** et amener les émissions moyennes de CO₂ des véhicules automobiles en circulation de 176 à 130g CO₂/km en 2020 (véhicules neufs de 120 g CO₂/km en 2012).
- Passer de 9 à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020**, et viser 25% si possible.

GT 2 : préserver la biodiversité et les ressources naturelles → Objectif de la France : stopper la perte de biodiversité d'ici 2010.

- EAU : objectif ambitieux d'ici 2015 en matière d'**atteinte du bon état écologique** (2/3 des masses d'eau de surface). **Réduction de l'utilisation des pesticides** et de toutes les pollutions diffuses.
- Avec les agriculteurs : augmenter les financements du développement rural et de l'agro-environnement. **Réorienter la recherche et l'enseignement agronomique au service d'une agriculture écologique et productive.**

FICHE RIPOSTE - GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

GT 3 : instaurer un environnement respectueux de la santé → principe de précaution, le principe de substitution, principe du pollueur-payeur...

- a. **Qualité de l'air intérieur et extérieur** : nouveaux objectifs quantifiés en matière de pollution de l'air. **Réduire les inégalités face aux bruits** : Mise en place d'observatoires du bruit.
- b. **Qualité de l'eau potable**. Réduire l'utilisation des phytosanitaires et interdire les plus dangereux.
- c. Substances chimiques et leur impact sur la santé : apposer un label REACH sur les produits.

GT 4 : vers des modes de production et de consommation durables

- a. Mettre en place en 2008 **une démarche de certification/notation environnementale** (haute valeur environnementale HVE). Viser 50% des exploitations dans la démarche HVE d'ici 2012.
- b. Atteindre 10% des produits à haute valeur environnementale hors bio d'ici 2013, et information sur la qualité du produit (caractéristiques environnementales dans les labels administrés : AOC, label rouge ...).
- c. **Atteindre 20% de produits bio dans la restauration collective d'ici 2012.**
- d. **Former en 5 ans 20% des agriculteurs intégrant l'environnement.** Qualifier en Haute Valeur Environnementale l'ensemble des exploitations des lycées agricoles d'ici 2012.

GT 5 : construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance

- a. La reconnaissance des partenaires environnementaux et **la réforme du Conseil Economique et Social en intégrant le développement durable.**
- b. **Une stratégie nationale (SNDD) validée par le Parlement**, pour assurer la gouvernance et la cohérence de toutes les politiques vis-à-vis du développement durable ; des commissions parlementaires de l'environnement et du développement durable.
- c. **Renforcer le développement durable dans la stratégie et le 'gouvernement' des entreprises**

GT 6 : promouvoir des modes de développement écologiques

- a. Information écologique sur les produits et sur les services ; promouvoir une publicité responsable.
- b. Mobiliser les **outils économiques en faveur de l'environnement** : prêts à taux 0, etc.
- c. Favoriser **la recherche et le développement des technologies** favorables à l'environnement.
- d. **Sensibiliser** et former à l'écologie et au développement durable.

Position du Parti Socialiste

Points + La démarche est bonne : réunir les acteurs du développement durable pour émettre des propositions.

Points - Budget : aucun moyen financier nouveau n'a pour l'instant été décidé - selon Nicolas Sarkozy, les mesures qui seront mises en œuvre à la suite du Grenelle devront se faire « à budget constant »...

Remarques

→ Plusieurs des mesures proposées étaient inscrites **dans le programme de Ségolène Royal** : gel des OGM, gel des implantations de centrales nucléaires, plan d'économies d'énergies dans les bâtiments... Rappel : le programme du candidat Sarkozy en matière de développement durable avait obtenu la note de 8,5/20 par les ONG, contre 16/20 pour le programme de Ségolène Royal.

→ Concernant le **nucléaire**, le gouvernement a botté en touche et l'a sorti du débat.

→ Le Parti Socialiste exige la mise en place d'un **suivi du Grenelle et sa présentation annuelle au Parlement** + le gouvernement doit rendre compte devant la représentation parlementaire de la mise en œuvre des engagements internationaux et européens de la France en matière d'environnement.